

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 OCTOBRE 2019 A 20H00

en l'Hôtel de Ville de Verviers

Supplément à l'ordre du jour arrêté par le Collège communal (art. L1122-24 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation)

SEANCE PUBLIQUE

MME LA BOURGMESTRE

- 34^A.- ENODIA, S.C.I.R.L. - Mandature 2019-2024 - Présentation d'une administratrice - Retrait de la décision du Conseil communal du 2 septembre 2019 - Point inscrit à la demande du Groupe C.D.H.
- 34^B.- ENODIA, S.C.I.R.L. - Mandature 2019-2024 - Présentation d'un candidat administrateur - Point inscrit à la demande du Groupe C.D.H.
- 34^C.- ENODIA, S.C.I.R.L. - Mandature 2019-2024 - Point 45A du Conseil communal du 30 septembre 2019 - Annulation de l'amendement de Majorité - Point inscrit à la demande du Groupe C.D.H.
- 34^D.- ENODIA, S.C.I.R.L. - Conseil d'administration - Point inscrit à la demande du Groupe P.T.B.